

# RÉPUBLIQUE DE CORÉE (CORÉE DU SUD)

## 1) VOLUME DE L'AIDE

### 1.1. Performances actuelles/récentes en termes de volume

	2008	en % du RNB
Décaissements nets D'APD	797	0,09 %

Source : données préliminaires de 2008 du CAD de l'OCDE

En 2008, les décaissements nets d'APD sud-coréenne s'élevaient à 797 millions de USD, 186 % de plus qu'en 2002. Les chiffres ci-dessus ne comprennent pas l'aide à la Corée du Nord. Les chiffres du Ministère coréen des finances et de l'économie estiment l'aide intercoréenne à 124 millions de USD pour 2005 (MFE 2006, p. 16), alors que d'autres sources mentionnent jusqu'à 430 millions de USD (Jerve 2006, p. 7). Par conséquent, si l'aide à la Corée du Nord était restée au même niveau depuis 2005, l'APD se serait située à 0,13% du RNB.

### 1.2. Volume prévu à l'avenir

La Corée aspire à un programme d'aide s'élevant à 1 milliard de USD d'ici à 2010. Dans son plan d'aide au développement en cinq volets (voir plus bas), la Corée s'est également fixée pour objectif d'élever son APD à 0,1 % du RNB d'ici à 2009 et à 0,25 % d'ici à 2015, ce qui équivaldrait à 2,8 milliards de USD. De même, la Corée s'est engagée à tripler son aide à l'Afrique d'ici à 2008, dans le cadre de son Initiative pour le développement de l'Afrique. De plus, la Corée prévoit de doubler son aide au titre de l'assistance technique d'ici à 2010, destinant 40 % de cette assistance à une « gouvernance favorable à l'aide pour le commerce » (OCDE/CAD 2007). En décembre 2007, la Corée a par ailleurs promis 13 millions de USD à l'Autorité palestinienne.

## 2) ORGANISMES / MÉCANISMES CLÉS

### 2.1 Structures et organismes bilatéraux

*Ministère des affaires étrangères et du commerce (MAEC)*

Le Ministère coréen des affaires étrangères et du commerce est le principal ministère chargé de la stratégie d'aide globale du pays. En rapport direct avec les organisations multilatérales, ce ministère délègue la plupart de la prise de décisions liées à la politique et à la mise en œuvre de l'APD à l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA), qui relève de son autorité.

*Ministère des finances et de l'économie (MFE)*

L'une des responsabilités du Ministère coréen des finances et de l'économie concerne la coopération économique extérieure. La Banque import-export coréenne relève du MFE.

*Agence coréenne de coopération internationale (KOICA en anglais) – (voir KOICA 2006)*

Établie en 1991, la KOICA est le principal vecteur de dons coréens. En 2005, elle a assuré 28 % de l'APD coréenne. La KOICA s'attache à soutenir le développement des ressources humaines et à apporter le matériel, ainsi que l'aide physique nécessaire pour réduire la pauvreté et assurer un développement durable.

*Banque import-export (EXIM) de Corée et Fonds de coopération au développement économique (FCDE) - (voir EXIM 2007a)*

Outre la fonction standard d'une banque import-export, la Banque EXIM de Corée gère également deux fonds publics : le Fonds de coopération au développement économique (FCDE) et le programme de coopération économique avec la Corée du Nord. Établi en 1987, le FCDE assure le programme de prêts concessionnels de la Corée. Il vise à « *aider les pays en développement à favoriser la croissance industrielle et à améliorer la stabilité économique, ainsi qu'à encourager le développement de solides relations économiques entre les autres pays et la Corée* » (FCDE 2007a). Ce fonds comprend des prêts, des cofinancements, ainsi que des crédits mixtes.

*Comité de coopération au développement international (CCDI)*

Ce Comité travaille actuellement à l'établissement d'un plan APD national complet « *visant la rationalisation de l'assistance* » (MAEC 2006a, p. 134). Le fait que ce Comité soit présidé par le Premier ministre témoigne du poids de l'aide extérieure dans la politique coréenne. Le Comité vise à réunir les acteurs publics pertinents, notamment via une représentation de haut niveau auprès des ministères, de la KOICA et de la Banque EXIM, tout en réservant 6 sièges à des membres non-gouvernementaux.

## **2.2 Politiques et législation clés**

Le système d'aide coréen passe par une période de flux marquée par de fortes hausses quantitatives et un débat de haut niveau sur la direction à donner aux politiques d'aide du pays. L'établissement d'une « *Loi de base sur l'ODA* » est en cours (MAEC 2007a), tandis que le pays prévoit de rejoindre le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE d'ici à 2010. La Corée est convaincue de pouvoir apporter une touche différente à la table du CAD : « *Nous travaillons actuellement à la création d'un modèle d'aide exclusivement coréen en privilégiant les secteurs dans lesquels nous jouissons d'avantages comparatifs, afin de nous distinguer des autres pays donateurs, tels que le Comité d'aide au développement de l'OCDE* » (MAEC 2007b).

*Initiative de la Corée pour le développement de l'Afrique (MAEC 2006b)*

L'Initiative de la Corée pour le développement de l'Afrique a été annoncée au cours de la visite d'État du Président au Nigeria en mars 2006. Elle témoigne d'une focalisation accrue de l'aide coréenne sur l'Afrique et cible les 47 pays de l'Union africaine, plus le Maroc. L'aide visera principalement cinq domaines (que les Coréens associent également à la réalisation des OMD) : (i) investissement dans le capital humain, (ii) développement des infrastructures sanitaires, (iii) connaissances en gouvernance administrative, (iv) systèmes d'information et de communication et (v) communautés agricoles. Des 47 nations, 20 recevront une aide bilatérale au titre de programmes (par ex. diverses formes de financements regroupés et d'appui budgétaire direct), tandis que les 27 autres bénéficieront d'aide multilatérale en coordination avec

des organisations internationales/régionales (estimée à 18 % du total, dont l'aide au NEPAD et à l'UA). En outre, le document souligne l'importance d'assurer l'aide à l'Afrique en « *coordination étroite avec les autres nations donatrices, afin d'optimiser l'efficacité et la cohérence de l'aide* ».

*Livre blanc de la diplomatie coréenne (MAEC 2006a)*

Le Livre blanc de 2006 offre une bonne vue d'ensemble de la façon dont la Corée prévoit d'organiser son mécanisme d'aide au cours des deux prochaines années, sans apporter beaucoup de détails.

*Politique d'APD de mi-parcours (2008-2010) (MAEC 2007c)*

La Politique d'APD coréenne de mi-parcours a pour but de « *contribuer à réaliser les objectifs de développement, notamment les OMD, et à renforcer les capacités de développement pour l'éradication de la pauvreté et le développement durable des pays en développement* ». En outre, cette politique « *privilégiera d'une manière coordonnée tous les secteurs où la Corée possède un avantage comparatif, tels que la santé, l'éducation et le développement des ressources humaines, la gouvernance, les TIC, ainsi que l'agriculture et le milieu rural* ». La politique témoigne aussi de l'attachement de la Corée à assurer la cohérence de l'orientation choisie, ainsi qu'à coordonner et harmoniser la politique d'aide coréenne avec d'autres donateurs.

*Plan de gestion stratégique à moyen terme du FCDE (EXIM 2007b, p. 26-27)*

En 2006, le FCDE a établi son Plan de gestion stratégique à moyen terme, « *qui adopte une approche à plus long terme, afin d'identifier efficacement les projets éligibles et de fixer les objectifs, principes et stratégies de gestion des années 2006 à 2009* ».

### 3) PAYS BÉNÉFICIAIRES ET CRITÈRES D'ALLOCATION

#### 3.1. Pays bénéficiaires

Pays	Millions de USD	% de l'aide bilatérale totale
1. Irak	57,1	15,2 %
2. Sri Lanka	22,7	6,0 %
3. Bangladesh	22,2	5,9 %
4. Indonésie	18,9	5,0 %
5. Albanie	16,9	4,5 %
6. Kenya	15,5	4,1 %
7. Cambodge	13,8	3,7 %
8. Laos	13,6	3,6 %
9. Bosnie-Herzégovine	12,9	3,4 %
10. Chine	10,2	2,7 %
<i>Total des 10 premiers bénéficiaires</i>	<i>203,7</i>	<i>54,2 %</i>

Source : base de données OCDE/CAD de 2006, tableau 2a.

Le tableau ci-dessus répertorie les 10 premiers pays bénéficiaires de l'aide coréenne pour 2006. Toutefois, il convient de noter que la Corée du Nord a probablement perçu davantage d'aide qu'aucun des pays mentionnés (voir les estimations de la section

1.1). De même, l'aide à l'Irak a chuté sensiblement entre 2005 et 2006 (de 150 millions de USD à 57 millions de USD). Entre 2003 et 2005, la KOICA a fourni de l'aide à 156 pays d'Asie, d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Amérique centrale, d'Amérique du Sud, d'Europe centrale, de la CEI et d'Océanie (KOICA 2006, p. 99). Depuis 1987, le FCDE a concédé des prêts à 41 pays (EXIM 2007b, p. 28).

sur la base des décaissements nets	% de l'aide bilatérale totale
<b>PMD</b>	24,5 %
<b>Autres PFR</b>	12,9 %
<b>Asie</b>	60,5 %
<b>Afrique subsaharienne</b>	10,3 %

Source : base de données OCDE/CAD, tableaux 2b et 2c.

Même si l'Asie perçoit toujours la plus grosse part de l'APD coréenne, particulièrement avec les programmes de reconstruction spéciaux en Irak et en Afghanistan et les suites du tremblement de terre au Pakistan et du tsunami, le pays souhaite consacrer davantage d'attention à l'Afrique.

### 3.2. Critères d'allocation

#### 3.2.1. Critères de présélection

La Corée possède un seul critère de présélection, lié à son Initiative pour le développement de l'Afrique : les pays à revenu intermédiaire, tranche supérieure (classification de la Banque mondiale) ne sont pas éligibles, sauf « *s'il existe une demande diplomatique spécifique* » (MAEC 2006b).

Les crédits mixtes (crédits selon lesquels les prêts à conditions favorables du FCDE sont associés à des prêts directs de la Banque EXIM) ne sont concédés qu'aux pays qui remplissent deux conditions : (i) le pays figure sur la liste CAD des pays en développement dont le RNB est inférieur à la limite de la Banque mondiale pour un prêt de 17 ans (= seuil d'accès de l'IDA), et (ii) le pays doit être éligible à un crédit acheteur auprès de la Banque EXIM de la Corée (FCDE 2007b).

#### 3.2.2. Critères d'allocation

La KOICA a déclaré que dans les années à venir, elle souhaite se concentrer sur un nombre plus limité de pays partenaires, afin de rendre son aide plus efficace. Dans ce but, la KOICA a rangé 58 pays dans 3 groupes de pays partenaires : (i) partenaires prioritaires,<sup>1</sup> (ii) partenaires normaux et (iii) partenaires spéciaux. Les pays reçoivent l'aide coréenne selon leur niveau de pauvreté et de gouvernance, ainsi qu'en fonction de leurs rapports avec la Corée (KOICA 2006, p. 10). Actuellement, la Corée compte 18 partenaires prioritaires.

Quant aux prêts concessionnels, le FCDE classe actuellement les pays bénéficiaires en 5 groupes, qui déterminent les modalités et conditions du prêt.<sup>2</sup> Les critères appliqués

<sup>1</sup> En Asie : Laos, Mongolie, Vietnam, Indonésie, Bangladesh, Sri Lanka, Cambodge et Philippines. En Afrique : Ghana, Éthiopie, Tanzanie, Congo et Kenya. En Europe de l'Est/CEI : Ouzbékistan et Kazakhstan. En Amérique centrale et du Sud : Guatemala, Paraguay et Pérou (KOICA 2006, p. 93).

<sup>2</sup> En date de 2003 : Groupe I – PMD ; Groupe II – pays dont le RNB est inférieur à 745 USD, hormis les PMD ; Groupe III – pays dont le RNB se situe entre 736 et 1 415 USD ; Groupe IV - pays dont le RNB se situe entre 1 416 et 2 934 USD ; Groupe V - pays dont le RNB se situe entre 2 935 et 5 115

sont les suivants : phase de développement économique, niveau de revenu par habitant et autres facteurs pertinents (FCDE 2007b). Voir la section 4.1 pour les modalités des prêts à conditions favorables du FCDE.

#### 4) POLITIQUES D'AIDE

##### 4.1. Concessionnalité

L'APD bilatérale coréenne consiste en dons décaissés par la KOICA et en prêts concessionnels décaissés par le FCDE. En 2006, 75 % de l'APD coréenne a été concédée sous forme de dons.

Part des dons dans l'APD totale	74,3 %
Part des dons dans l'APD aux PMD	?

Source : base de données OCDE/CAD de 2006, tableau 1.

En 2000-03, l'élément don moyen des prêts concessionnels du FCDE s'élevait à 60 %, tandis que pour les crédits mixtes concédés par le FCDE, celui-ci a pour politique de maintenir le niveau de concessionnalité minimum à 35 % pour les Pays à faible revenu et à 50 % pour les PMD, comme l'impose l'accord de l'OCDE sur l'aide liée (FCDE 2007b). Le Gouvernement coréen a indiqué qu'il souhaitait accroître ce taux, afin de se rapprocher de la moyenne du CAD. Selon les PPTE, la Corée fournit l'ensemble de son APD sous forme de dons à la Bolivie et au Guyana.

Conditions des prêts concessionnels de la Banque EXIM de Corée (prêts FCDE) :

Élément don (%)	35,0 % - 78,4 %
Échéance (délai de grâce compris)	10 - 30 ans
Délais de grâce (années)	5 - 10 ans
Taux d'intérêt (%)	0-5 % - 3,0 %
Commission (%)	-
Devise	Won coréen/USD

Source : FCDE (2007b).

Les modalités et conditions des prêts du FCDE dépendent de la classification de chaque bénéficiaire par le FCDE. En 2006, le FCDE a introduit des prêts libellés en devises étrangères (spécialement en USD), afin de « mieux répondre aux besoins des pays partenaires » (EXIM 2007b, p. 26-27).

##### 4.2. Types d'aide

Jusqu'à récemment, la principale activité de l'aide coréenne était la Coopération technique (CT), tant par le biais d'études et de formations en Corée pour des ressortissants des pays en développement, que via l'envoi d'experts et bénévoles coréens pour gérer les projets de coopération technique dans les pays en développement. Même avant que la Corée ne devienne donateur, ses institutions exécutaient déjà des programmes de ce type au titre d'accords trilatéraux financés principalement par des institutions multilatérales. La Corée estime en outre que la

---

USD. Ceci équivaut globalement à la classification de la Banque mondiale (fondée sur le RNB de 2002) des pays en PFR (groupes I et II), PRII (groupes III et IV) et PRIS (groupe V).

Coopération technique représente l'un de ses principaux atouts en matière d'aide au développement : « *Nous estimons que l'aide la plus efficace qu'un donateur émergent doté d'une expérience relativement réduite de l'APD et de ressources limitées puisse fournir est une coopération technique axée sur le transfert des connaissances* » (Jerve 2006, p. 7-8). Des PPTE comme le Guyana et le Honduras signalent que l'aide coréenne s'aligne relativement bien sur les priorités des pays, mais qu'elle ne se traduit pas toujours en renforcement des capacités des pays. Dans l'enquête de la Déclaration de Paris (indicateur 4), la Corée signale les meilleures pratiques au Vietnam, où elle estime que l'ensemble de son aide est bien alignée sur les priorités locales.

sur la base des décaissements nets	Millions de USD	% de l'aide bilatérale totale
Aide au titre de projets et de programmes	81,6	21,7 %
Coopération technique	116,8	31,1 %
Aide humanitaire	24,4	6,5 %
Appui aux ONG	5,1	1,4 %
Appui aux organisations internationales privées	0,2	0,1 %
Frais administratifs	25,3	6,7 %
Autres dons	5,6	1,5 %
Autres prêts	117,1	31,1 %
<b>Total</b>	<b>376,1</b>	<b>100,0 %</b>
<i>pour mémoire (sur la base des engagements)</i>		
<i>Appui budgétaire général</i>	<i>0,0</i>	<i>-</i>
<i>Aide sous forme de produits de base</i>	<i>0,2</i>	<i>-</i>

Source : base de données OCDE/CAD 2006, tableau 1, sauf pour les postes pour mémoire qui s'appuient sur la base de données OCDE/CAD, tableau 3.

Au cours de la dernière décennie, la Corée a assuré un certain degré d'allègement de la dette et elle a participé à l'Initiative PPTE, à hauteur de 7 millions de USD pour 2 PPTE (IDA et FMI 2007, p. 94). Elle a offert un allègement à l'Indonésie et au Pakistan, par le biais du Club de Paris (ONU 2004), tandis qu'elle a soutenu le fonds PPTE de la Banque mondiale (Banque mondiale 2002). Plus récemment, la Corée a fait part de sa volonté de financer la BAD et l'IDA, en vue de participer à l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) (MAEC 2007d).

La Corée a déclaré vouloir assurer davantage d'aide sous forme d'approches-programmes (AP) à l'avenir. L'indicateur 9 de l'enquête de Paris ne signale aucune AP en 2005 en Albanie et en Mongolie. En général, les PPTE rapportent une très faible proportion d'aide fondée sur les AP, même en 2006.

### 4.3. Canaux d'assistance

La Corée a accru sensiblement son aide multilatérale au cours des récentes années. Entre 2004 et 2005, l'APD multilatérale coréenne a plus que triplé, principalement du fait d'importantes contributions totalisant plus de 200 millions de USD, en faveur de l'IDA de la Banque mondiale, ainsi que du Fonds spécial de la Banque interaméricaine de développement. En 2006 néanmoins, les contributions

multilatérales n'ont atteint que 17 % du niveau de 2005. En 2006, l'APD multilatérale représentait 17 % de l'APD coréenne totale.

De même, la Corée canalise de plus en plus ses fonds APD via les ONG (tant coréennes que locales), bien qu'avec un niveau de départ très faible. En 2005, la KOICA a consacré 2,77 millions de USD à l'appui aux ONG, ce qui représente 1,3 % de son budget total (KOICA 2006, p. 86).

Selon les PPTE, presque la totalité de l'aide coréenne d'État à État s'inscrit au budget, spécialement en Bolivie, en Guyana, au Honduras et au Nicaragua.

#### 4.4. Secteurs et projets

sur la base des engagements	Millions de USD	% de l'aide sectorielle totale
Infrast. sociales et administratives	403,1	66,3 %
<i>Éducation</i>	135,2	22,2 %
<i>Santé</i>	38,6	6,3 %
<i>Population</i>	0,5	0,1 %
<i>Eau et assainissement</i>	80,8	13,3 %
<i>Pouvoirs publics et société civile</i>	141,6	23,3 %
Infrastructures économiques	171,0	28,1 %
<i>Transports et communications</i>	164,8	27,1 %
<i>Énergie</i>	5,0	0,8 %
Production	33,5	5,5 %
<i>Agriculture</i>	9,8	1,6 %
<i>Industrie, mines, travaux publics</i>	17,4	2,9 %
<i>Commerce et tourisme</i>	4,3	0,7 %
<b>Total de l'aide concédée aux secteurs*</b>	<b>607,5</b>	<b>100,0 %</b>

Source : OCDE/CAD, tableau 3.

Le tableau ci-dessus révèle que les principaux secteurs bénéficiant de l'aide coréenne sont les suivants : éducation, transports et communications, pouvoirs publics et société civile. Les secteurs déclarés prioritaires par la KOICA sont : (i) éducation, (ii) santé, (iii) gouvernance, (iv) développement rural, (v) technologies de l'information et de la communication, (vi) industrie et énergie, (vii) environnement et autres et (viii) secours et reconstruction en cas de catastrophes (KOICA 2006, p. 37). Par ordre quantitatif des engagements de prêts pour 2006, les principaux secteurs qui bénéficient des prêts du FCDE sont les suivants : transports, pouvoirs publics et société civile, eau et assainissement, éducation (EXIM 2007b, p. 30).

Les PPTE signalent des variations dans leurs expériences de l'alignement de l'aide coréenne sur leurs priorités sectorielles et celles des DSRP. On trouve les meilleures pratiques en Éthiopie, où plus de 75 % de l'aide est alignée.

#### **4.5. Flexibilité**

Étant donné qu'en date de 2005, la Corée n'avait pas destiné d'aide aux Approches-programmes (AP), elle n'a pas fourni d'assistance budgétaire/BdP en cas de choc extérieur négatif ou de déficit budgétaire/BdP subi par un pays bénéficiaire. Les PPTE confirment cette très faible flexibilité. Toutefois, la Corée a récemment signalé qu'en qualité de signataire de la Déclaration de Paris, elle prévoyait de destiner une part importante de son aide aux AP.

#### **4.6. Prévisibilité**

Pour les partenaires prioritaires et priorités sectorielles, la KOICA établit actuellement des programmes triennaux spécifiques aux pays et aux secteurs (KOICA 2006, p. 10). Il reste à déterminer à quel point les engagements financiers des années plus éloignées de ces plans sont fermes, ou le degré de variation budgétaire qui persiste dans une même année. Les PPTE ne rapportent pas un fort niveau de prévisibilité de l'APD coréenne, le Guyana étant le seul pays à suggérer que 75 % de cette dernière s'inscrit dans un cadre pluriannuel.

Selon les PPTE, les performances des décaissements par rapport aux engagements sont bonnes, l'Éthiopie et le Guyana estimant que 100 % de l'aide est décaissée dans l'année budgétaire prévue. Selon l'enquête de Paris (indicateur 7), le niveau de meilleure pratique se situe uniquement à 22 % de décaissements consignés par les pouvoirs publics, par rapport à l'aide programmée par le donateur au Vietnam.

#### **4.7. Conditionnalité**

Du fait de l'utilisation limitée des AP, la Corée n'impose pas de conditions macroéconomiques ou politiques pour octroyer son aide, ce qui évite les retards de décaissements pour ce motif.

#### **4.8. Dialogue politique**

À mesure qu'elle élargit son programme d'aide et qu'elle adopte les AP, la Corée s'investit de plus en plus dans le dialogue politique au sein des pays bénéficiaires. Elle a toutefois signalé des difficultés pour trouver un nombre suffisant d'experts coréens en vue de maintenir le rythme croissant de ses activités APD, notamment la dotation en effectifs des programmes d'aide coréens dans les pays bénéficiaire (Kim 2003). Les PPTE mentionnent un degré de mobilisation variable, la position des pouvoirs publics étant la mieux soutenue au Guyana et en Bolivie.

Actuellement, l'aide coréenne est presque entièrement décaissée indépendamment des décisions des IBW (sauf pour les programmes d'AT en commun avec la Banque mondiale), ce qui est confirmé par les PPTE. Il reste toutefois à déterminer si la réorientation de l'aide en faveur des AP entraînera une hausse de ces interactions.

### **4) PROCÉDURES D'AIDE**

#### **5.1 Conditions préalables**

La KOICA est en train d'adopter des Stratégies d'aide nationales pour ses pays partenaires prioritaires, ce qui devrait révéler les priorités sectorielles des cadres de financement triennaux (MAEC 2007c et KOICA 2006, p. 10). De même, le FCDE a introduit en 2006 la Stratégie et le programme de coopération dans les pays (SPCP), afin de « *veiller à l'attribution efficace des fonds* », des SPCP ayant été développés

pour l'Indonésie, le Vietnam et les Philippines en 2006, tandis que d'autres sont prévus. Ces plans reposent sur l'état de développement du pays, les perspectives et les stratégies, ainsi que sur la stratégie d'aide coréenne (EXIM 2007b, p. 30).

Selon l'indicateur 6 de l'enquête sur la Déclaration de Paris, la Corée ne semble pas utiliser d'Unité d'exécution de projets en Mongolie et au Vietnam.

Selon les PPTE, la Corée impose le moins de conditions préalables en Éthiopie, au Honduras et au Nicaragua, où elle n'établit que deux conditions en plus de l'avis juridique, à savoir une demande de prêt et une évaluation de projet, tel qu'indiqué sur le site Internet de la Banque EXIM (FCDE 2007c). Elle ne semble pas solliciter beaucoup de fonds de contrepartie, le Guyana n'en signalant aucun.

Globalement, selon les PPTE, les conditions liées aux procédures coréennes ne sont pas encombrantes, tandis qu'elles ne provoquent quasiment aucun retard en Bolivie et au Guyana.

## **5.2 Méthodes de décaissement**

En partie parce que l'aide coréenne était presque entièrement sous forme de projets en 2005, pratiquement tous les paiements ont été versés directement aux entreprises d'exécution des projets, au lieu de remboursements ou d'avances de paiement aux pouvoirs publics.

## **5.3 Procédures de décaissement**

Les procédures de prêt du FCDE sont bien expliquées sur le site Internet de la Banque EXIM (voir FCDE 2007c). Toutefois, le degré d'utilisation par la Corée des systèmes locaux de Gestion des finances publiques (GFP) – rapports, comptes, audits et évaluations – n'est pas clairement établi. Le Honduras a rapporté tant à l'analyse du PRC PPTE qu'à l'enquête sur la Déclaration de Paris un fort recours aux systèmes honduriens, la Corée se limitant à mener une supervision financière et une évaluation. Dans l'enquête de Paris (indicateur 5a), la Corée a également rapporté que son aide exploitait à 100 % les systèmes de gestion mongoliens (SGM). De plus amples informations sont en cours d'élaboration.

## **5.4 Procédures de passation de marchés**

Les procédures de marchés publics du FCDE sont bien décrites à la section correspondante du site Internet de la Banque EXIM (voir FCDE 2007d). Elles indiquent que le Banque EXIM peut recourir soit à des procédures non liées (appels à la concurrence ou acquisition internationale), soit à des procédures liées (appels à la concurrence limités aux entreprises coréennes ou à l'engagement direct d'entreprises coréennes). Les PPTE estiment que presque toute l'aide bilatérale coréenne est liée, sauf au Honduras, bien que le Corée soit prête à accroître progressivement son aide non liée (MAEC 2007e). De plus amples informations sont en cours d'élaboration.

Selon l'indicateur de Paris 5b, l'aide coréenne n'emploie pas du tout les systèmes de passation de marchés publics des pays bénéficiaires pour la Mongolie ou le Vietnam. Cela est confirmé par les PPTE, qui signalent néanmoins que les procédures coréennes de marchés publics sont efficaces et qu'elles maintiennent les retards en dessous de 6 mois, notamment en Éthiopie, au Honduras et au Nicaragua.

## 5.5 Coordination

Ayant souscrit à la Déclaration de Paris et prévoyant d'adhérer au CAD d'ici à 2010, la Corée vise à progresser dans la mise en œuvre du programme de Paris. Elle a accru sa participation aux réunions de coordination des donateurs (Guyana, Honduras), tandis que le FCDE cofinance des projets avec des banques multilatérales de développement, mais aucune mission ni travaux analytiques communs ne sont rapportés. De même, aucune participation/initiative d'harmonisation relative à l'aide coréenne ne figure sur le site

[www.aidharmonization.org](http://www.aidharmonization.org). Les PPTE jugent également très faible l'harmonisation coréenne avec les autres donateurs.

Le domaine dans lequel les Coréens se sont révélés le plus actifs en matière de coopération avec les autres donateurs est indubitablement celui de la Coopération technique, Kim (2003, p. 30) rapportant que depuis 1991, la KOICA a mené des formations en commun et une coopération trilatérale avec des institutions multilatérales comme la CEAP (ou APEC), le PNUD et l'UNESCO et des institutions bilatérales d'Israël, du Chili, de Singapour et du Japon. De plus amples informations sont en cours d'élaboration sur la coopération trilatérale.

### Principales sources *(toutes les sources Internet ont été consultées le 7 avril 2008)*

CAD (2007) « Policies and Efforts of Bilateral Donors », chapitre 4 du Rapport 2006 du CAD de l'OCDE sur la coopération au développement, OCDE/CAD, Paris, consulté sur <http://caliban.sourceoecd.org/pdf/dac06/04.pdf>

FCDE (2007a) « What is EDCF? », consulté sur [www.koreaexim.go.kr/en/edcf/m01/s01\\_01.jsp](http://www.koreaexim.go.kr/en/edcf/m01/s01_01.jsp)

FCDE (2007b) « Loans », consulté sur [www.koreaexim.go.kr/en/edcf/m01/s04\\_01.jsp](http://www.koreaexim.go.kr/en/edcf/m01/s04_01.jsp)

FCDE (2007c) « EDCF Loan Procedures », consulté sur [www.koreaexim.go.kr/en/edcf/m02/s02\\_01.jsp](http://www.koreaexim.go.kr/en/edcf/m02/s02_01.jsp)

FCDE (2007d) « EDCF procurement », consulté sur [www.koreaexim.go.kr/en/edcf/m02/s03\\_01.jsp](http://www.koreaexim.go.kr/en/edcf/m02/s03_01.jsp)

EXIM (2005) « Official Development Assistance by Main Categories », consulté sur [www.koreaexim.go.kr/kr/file/429/Table%2021.pdf](http://www.koreaexim.go.kr/kr/file/429/Table%2021.pdf)

EXIM (2007a) « EXIM at a glance – Overview », consulté sur [www.koreaexim.go.kr/en/about/m01/s01\\_01.jsp](http://www.koreaexim.go.kr/en/about/m01/s01_01.jsp)

EXIM (2007b) « Annual Report 2006 », consulté sur [www.koreaexim.go.kr/en/file/etc/annualreport2006.pdf](http://www.koreaexim.go.kr/en/file/etc/annualreport2006.pdf)

IDA et FMI (2007) « Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) Initiative and Multilateral Debt Relief Initiative (MDRI) —Status of Implementation », préparé par les services de l'IDA et du FMI, 21 août 2006, consulté sur [www.imf.org/external/np/pp/eng/2006/082106.pdf](http://www.imf.org/external/np/pp/eng/2006/082106.pdf)

Jerve, Alf Morten (2006) « Asian Models for Aid: Is there a non-Western Approach to Development Assistance », Compte rendu du séminaire qui s'est tenu à l'Institut CMI

d'Oslo, décembre 2006, consulté sur [www.cmi.no/publications/file/?2767=asian-models-for-aid](http://www.cmi.no/publications/file/?2767=asian-models-for-aid)

Kim, Sang-tae (2003) « Future Tasks to upgrade Korea's ODA », KOICA, 5 novembre 2003, consulté sur [www.grips.ac.jp/forum/2003/KoreaDAC/MrKim.doc](http://www.grips.ac.jp/forum/2003/KoreaDAC/MrKim.doc)

KOICA (2006) « KOICA Annual Report 2005 », consulté sur [https://www.koica.go.kr/upload/pr/annual/2005annual\\_e.pdf](https://www.koica.go.kr/upload/pr/annual/2005annual_e.pdf)

MAEC (2006a) « Korea Diplomatic White Paper », consulté sur [www.mofat.go.kr/index.jsp](http://www.mofat.go.kr/index.jsp)

MAEC (2006b) « Korea's Initiative for Africa's Development », posté le 11 août 2006, consulté sur [http://english.president.go.kr/cwd/en/archive/archive\\_view.php?meta\\_id=en\\_dip\\_2006&category=168&navi=president&id=53d79532ef1be8e6abec57ae](http://english.president.go.kr/cwd/en/archive/archive_view.php?meta_id=en_dip_2006&category=168&navi=president&id=53d79532ef1be8e6abec57ae)

MAEC (2007a) « Future Directions for Korea's ODA Policy: Preparations for OECD/DAC Accession », posté le 22 mai 2007, consulté sur [www.mofat.go.kr/index.jsp](http://www.mofat.go.kr/index.jsp)

MAEC (2007b) « Korea's Development Experience-Sharing Program », posté le 31 mai 2007, consulté sur [www.mofat.go.kr/index.jsp](http://www.mofat.go.kr/index.jsp)

MAEC (2007c) « Mid-Term (2008-2010) ODA Policy », posté le 25 octobre 2007, consulté sur [www.mofat.go.kr/index.jsp](http://www.mofat.go.kr/index.jsp)

MAEC (2007d) « Strategic Multilateral Assistance », posté le 25 octobre 2007, consulté sur [www.mofat.go.kr/index.jsp](http://www.mofat.go.kr/index.jsp)

MFE(2006) « Guide for Practical Economic Information on Korea », Ministère des finances et de l'économie, République de Corée, consulté sur [www.mofe.go.kr/division/off\\_pm/off\\_pm\\_01.php?action=download&file\\_no=52781](http://www.mofe.go.kr/division/off_pm/off_pm_01.php?action=download&file_no=52781)

MAEC (2007e) « Future Direction », posté le 25/10/07, consulté sur [www.mofat.go.kr/index.jsp](http://www.mofat.go.kr/index.jsp)

OCDE/CAD (2007) « Aid for Trade at a Glance: Country Chapters – Korea », consulté sur [www.oecd.org/dataoecd/45/55/39639201.pdf](http://www.oecd.org/dataoecd/45/55/39639201.pdf)

ONU (2004) « Korea Human Settlement Profile », consulté sur [www.un.org/esa/agenda21/natinfo/countr/repkorea/HSetkorea04f.pdf](http://www.un.org/esa/agenda21/natinfo/countr/repkorea/HSetkorea04f.pdf)

Banque mondiale (2002) « Republic of Korea To Contribute \$10 Million To HIPC Trust Fund », Communiqué de presse N° : 2003/098/PREM, Banque mondiale, Washington DC, consulté sur <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTDEBTDEPT/0,,contntMDK:20069926~menuPK:64166659~pagePK:64166689~piPK:64166646~theSitePK:469043,00.html>